

**La Direction de la Maintenance Aéronautique (DMAé) du ministère des Armées vient de notifier à Dassault Aviation le contrat de nouvelle génération pour le soutien des Mirage 2000 de l'Armée de l'Air et de l'Espace (AAE).**

Conclu pour une durée de quatorze ans, le contrat BALZAC regroupe l'ensemble des activités de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des Mirage 2000 français jusqu'à leur retrait de service. Le MCO des moteurs et les prestations réalisées par le SIAé (Service Industriel de l'Aéronautique) font l'objet de contrats séparés.

*« Ce contrat s'inscrit dans la stratégie de la DMAé de verticalisation des MCO aéronautiques, voulue par la ministre des Armées, en confiant les responsabilités de soutien à un maître d'œuvre unique, souligne Eric Trappier, PDG de Dassault Aviation. BALZAC fait suite au contrat de MCO du Rafale (RAVEL) qui nous a été notifié en mai 2019 pour une durée de 10 ans et au contrat de MCO des Atlantique 2 notifié en septembre 2020 pour 10 ans également. Nos compétences d'architecte industriel et d'intégrateur de systèmes complexes nous permettent d'assumer des contrats de ce type. Nous sommes très honorés de la confiance renouvelée qui nous est témoignée par le ministère des Armées. »*

Dassault Aviation devient ainsi responsable du MCO de la quasi-totalité des équipements de l'avion Mirage 2000 dans ses versions B/C, -5 et D (y compris ceux faisant l'objet d'une rénovation mi-vie), auparavant traités dans une quinzaine de contrats séparés, dans le même esprit que les contrats de MCO verticalisés Rafale et ATL2. Le périmètre concerné couvre l'ensemble des systèmes électroniques, notamment ceux produits par Thales. Il comprend également des prestations techniques et logistiques renforcées, un guichet logistique installé sur les bases de Luxeuil et Nancy, une présence Dassault Aviation à l'AIA de Clermont-Ferrand, une externalisation de certains ateliers NTI2 et une gestion de fin de vie de tous les équipements afin d'optimiser les coûts de la maintenance.

Le pilotage de ces activités de MCO sera assuré par le déploiement, au profit de tous les acteurs, d'un système d'information de gestion du soutien des avions Mirage 2000 dérivé du SI OPTIMAL en cours de développement pour le Rafale au titre du contrat RAVEL. Cette continuité numérique optimise la cohérence des référentiels et la fluidité des échanges, et permet ainsi de tenir, sur la durée, les engagements de disponibilité des aéronefs.

Avec BALZAC, Dassault Aviation poursuit son engagement sur le long terme et sur un périmètre élargi, avec une performance de disponibilité, de façon forfaitaire, et donne ainsi de la visibilité à l'État et à ses partenaires industriels.

Ce contrat sera mis en œuvre en équipe intégrée entre les industriels et les Forces, dans le prolongement de l'expérience qui a été accumulée depuis près de quarante ans sur le Mirage 2000 et qui a contribué à la forte relation de confiance entre Dassault Aviation et l'AAE.